

Le change

Vous changez la couche de votre enfant chaque fois que celle-ci est souillée, mais utilisez-vous les bons produits?

Bon à savoir

La peau des bébés est plus fragile que celle des adultes et plus perméable à tout produit.

AVERTISSEMENT SUR LES LINGETTES, LAITS DE TOILETTE ET EAUX MICELLAIRES

L'utilisation répétée des lingettes nettoyantes, des laits de toilette, des eaux nettoyantes (micellaires et de toilette) peut parfois être nocive pour votre enfant en raison de la présence d'éventuels agents allergisants, irritants ou de perturbateurs endocriniens. Ces produits n'étant pas rincés ils vont pénétrer dans la peau du bébé.

Les produits « bio » ne sont pas obligatoirement hypoallergéniques.

Nous vous conseillons d'opter pour la simplicité : l'eau et le savon.

Recommandations

La toilette se fait à l'eau tiède et au savon à l'aide de coton ou d'un gant de toilette. C'est la méthode la plus économique et la plus écologique. Laver d'avant en arrière, du pubis vers les fesses du bébé pour des raisons d'hygiène, sans oublier tous les plis. Il est important de bien sécher la peau avec une serviette.

L'utilisation d'un onguent protecteur comme le liniment oléo-calcaire ou le beurre de karité est possible en complément de la toilette de votre enfant sur peau saine. Ce n'est en aucun cas un produit nettoyant et ne doit pas remplacer le lavage préalable à l'eau et au savon.

Il ne faut pas mettre de talc ou de poudre pour bébé.

Les fesses peuvent être rouges ou très sensibles et douloureuses à cause des couches mouillées ou souillées par les urines, les selles et notamment la diarrhée.

En cas d'irritation vous pouvez appliquer une crème protectrice non parfumée ou une pâte d'oxyde de zinc sur les lésions après la toilette.

Si malgré vos soins les lésions s'étendent ou persistent, demandez un avis médical.

Références :

Site internet Mpedia (conçu par l'Association Française de Pédiatrie Ambulatoire)

Site internet Co-naître (professionnels de santé spécialisés dans le domaine de la périnatalité et de la petite enfance qui participent ou ont participé aux travaux d'instances nationales, dans le champ de leurs compétences : Haute Autorité de Santé HAS,

Institut National de Prévention et d'Education pour la Santé INPES; actualités ; rapport de WECF : Cosmétiques pour bébé encore trop de substances préoccupantes février 2016

Fiche réalisée en avril 2017, validée en juin 2018

Véronique Duchateau, Infirmière ; Docteur Laurence Naghash, Pédiatre